



repères

JUIN 2012

PÉRIODIQUE D'ALTERRE BOURGOGNE

n°60



Quel regard porter sur LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?


alterre
bourgogne



www.alterre-bourgogne.org

Ce numéro de Repères sur le développement durable apporte une vision très diversifiée des enjeux de nos sociétés. Il porte un regard, ou plutôt des regards croisés, sur la façon dont nous avons construit ce qui fait de nous une organisation humaine qui a, depuis deux siècles, divorcé du biotope qui la porte.

La vision d'un progrès constant qui doit apporter plus de bonheur s'est transformée en une machine à consommer. La croissance ne s'entend plus qu'économique. Nos perspectives en tant qu'organisation humaine, devant s'inscrire à l'échelle de l'espèce homo sapiens, se sont diluées dans l'éternel présent et les enjeux immédiats.

D'autres époques de notre histoire se sont heurtées à des défis de nature similaire, je pense notamment à celui que constituait la société française bloquée de l'Ancien Régime. Cette période a vu émerger ce que nous appelons aujourd'hui la philosophie des Lumières. Gageons que ce que l'on appelle le développement durable représentera « les Lumières » du 21^e siècle. Une nouvelle façon d'organiser la société dont les philosophes, les acteurs, les penseurs peuvent être vous et moi. De nouveaux rapports au monde dont les principes fondamentaux doivent être le bonheur pour tous dans une logique de moindres prédateurs et de plus grande efficacité de nos choix.

Finalement, il s'agit de bâtir un monde, des sociétés, où tous pourront soutenir la marche du progrès humain.

À lire ce numéro de Repères, je pense que tout est déjà en germe pour un avenir où l'équilibre et le partage en sont les clés. Tout est entre nos mains.



Jean-Patrick Masson
Président

À chacun sa représentation...	3
Le développement ne se réduit pas à la croissance	4
Un concept aux multiples visages	7
Comprendre les freins et s'appuyer sur de nouveaux leviers	10
Passage à l'action : la responsabilité de chacun des acteurs	13

QUEL REGARD PORTER SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?



Depuis le début des années 2000, le développement durable s'est progressivement installé dans notre quotidien. Reflet de profondes convictions ou concept utilisé à des fins commerciales, il fait aujourd'hui partie de notre paysage. Mais pour beaucoup de citoyens, d'élus, de représentants de la sphère économique ou du monde associatif, le sujet reste flou et ne semble trouver de traduction concrète qu'à travers des gestes isolés ou des termes et des thèmes ponctuels tels que « la lutte contre le changement climatique » ou « la protection de l'environnement ».

Cependant, si l'on se penche sur les origines du terme développement durable et les nombreuses réflexions qui ont contribué à sa genèse et à sa définition, on constate qu'il s'inscrit dans une histoire marquée par de grands bouleversements à la fois politiques (fin de la période de colonisation, conflits mondiaux...), économiques (révolution industrielle, mondialisation des échanges, montée du chômage...), sociaux (émancipation, progrès médicaux, syndicalisme...) et environnementaux (exploitation massive des ressources naturelles et matières premières, pollutions à grande échelle...) que connaissent nos sociétés et plus globalement notre planète depuis près d'un siècle.

C'est en 1992, lors du 2^e sommet de la Terre organisé par les Nations unies à Rio de Janeiro, qu'a été arrêtée une définition du développement durable, reconnue par près de 180 États : « Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. » Cette définition n'exprime pas explicitement les trois piliers bien connus du développement durable – social, environnemental et économique – mais elle les lie de manière implicite dans la notion de « satisfaction des besoins de l'homme ». Elle sous-entend également que la notion de durabilité ne peut être envisagée qu'en conjuguant la croissance avec les dimensions sociale et environnementale.

Peu à peu, l'ensemble de la société s'est approprié ce cadre sémantique très large, l'adaptant aux contextes, enjeux et besoins de chaque système social et ouvrant ainsi la voie à une diversité d'approches d'une grande richesse.

Mais au-delà de l'acceptation intellectuelle et de l'appropriation conceptuelle, les changements qu'implique une transition vers un développement plus soutenable demandent des efforts considérables pour réinventer les bases de fonctionnement de nos sociétés, aujourd'hui largement fondées sur la consommation. Ces changements devront intervenir à tous les niveaux de la société, du niveau politique au niveau économique en passant par le citoyen, qui doit modifier son comportement. Se réinterroger sur le sens de nos actes et de nos choix, en faisant du bien-être et de la qualité de vie des priorités, devrait nous placer sur le bon chemin.



Lors du 2^e sommet de la Terre à Rio en 1992, Severn Cullis-Suzuki âgée de 12 ans se voit accorder un temps de parole devant les représentants d'États.

Avec votre téléphone portable visez le QR Code ou <http://moea.net/lucif> pour voir la vidéo.

À CHACUN SA REPRÉSENTATION...



Souvent qualifié de « concept », le développement durable se décline sous des formes très variées dans la réalité selon qu'il est défini par un individu ou retranscrit dans la politique d'une collectivité ou encore dans la stratégie d'une entreprise. Porteur de valeurs fortes, c'est un sujet qui nous amène à nous interroger sur ce que nous voulons transmettre à nos enfants et qui suscite de nombreux questionnements y compris éthiques, personnels et sociétaux. Pour ces raisons, il est difficile d'en donner une définition simple, qui tiendrait en quelques mots. Cela serait incompatible avec la richesse des visions qui coexistent et la diversité des enjeux qui y sont associés.



Un citoyen : Stéphane Dupas

L'oxymore « développement durable » se retrouve partout et chacun se l'approprié différemment. Il peut servir d'argument politique ou commercial. Que penser d'une croissance infinie dans un monde fini ? Nous sommes obnubilés par le développement, la croissance, alors que ce sont des termes basés principalement sur le produit intérieur brut (PIB). Mais ce qu'il faut savoir, c'est qu'une activité polluante génère du PIB, tout comme une opération

de dépollution. C'est pourquoi, si on veut parler de « développement durable », il est préférable de se rapprocher de la « soutenabilité écologique ». Elle se définit par la **capacité d'un écosystème à renouveler les ressources naturelles prélevées et à absorber les quantités de déchets produits**. Pour cela, il serait temps d'utiliser des indicateurs qui, contrairement au PIB, tiennent compte des dégradations globales provoquées sur l'environnement, la santé et la société.

Attention aussi au fait de vouloir mettre un prix sur les différentes composantes de la nature. Par exemple : « Quel est le coût de la disparition de telle ou telle plante ? » Vouloir dissocier les éléments de la nature et les chiffrer en euros est dangereux puisqu'ils forment à eux tous la biosphère, avec des interactivités encore méconnues. Il ne faut donc pas se focaliser sur la valeur monétaire. Et puis le plaisir de regarder la nature n'a pas de prix ! Le développement - durable - n'a d'intérêt et de sens que s'il respecte mieux la nature.

Visiter le blog de Stéphane Dupas : <http://dijon-ecolo.blogspot.fr>



Une entreprise : BIVB - Claire Pernet

La filière des vins de Bourgogne a voté fin 2010 son plan Amplitude 2015, visant en particulier à faire de ses produits la référence mondiale des grands vins nés d'une viticulture durable. Jusque-là bien engagés dans la limitation des impacts environnementaux de leur activité, les professionnels ont souhaité franchir un pas de plus en intégrant, de façon organisée,

les aspects sociaux et économiques à leur démarche. La vision élargie apportée par le concept de développement durable permet de se pencher sur l'ensemble des enjeux de la filière et de les traiter en cohérence. Nous avons ainsi identifié trois enjeux principaux : **préserver le territoire, la qualité de ses milieux naturels, de ses ressources et de son cadre de vie ; garantir une qualité des vins irréprochable ; et assurer la pérennité économique de la filière et de ses acteurs**. Ils soulignent l'importance non seulement du lien (économique, paysager, touristique...) entre la filière et son territoire, mais aussi l'importance d'une amélioration continue de la qualité des vins et de la santé économique de tous pour assurer la durabilité des entreprises, petites ou grandes. Ces enjeux se déclinent en actions, avec une attention particulière portée à la recherche, la formation et le conseil. Une gouvernance adaptée est prévue, fondée sur l'esprit participatif. L'ensemble des parties prenantes de la filière, de l'amont à l'aval, sont impliquées depuis la réflexion jusqu'à l'action. C'est là une condition principale de la réussite de la démarche.

* Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne



Une association : Alarue - Françoise Ducourtioux

L'association a pour objet principal l'organisation annuelle du festival des Zaccros d'ma rue, à Nevers. Cet événement est une source d'animation de la ville et de dynamisation de la vie économique et culturelle. Il permet à la population de se retrouver, toutes générations et classes sociales confondues, et de réveiller l'esprit créatif de chacun. Ainsi, dans le quoti-

dien de notre association, **la notion de développement durable passe d'abord par les valeurs que nous défendons : le vivre-ensemble, la co-construction avec les habitants « spectateurs », la collaboration, la transversalité, la citoyenneté**.

Au-delà des valeurs que nous portons, notre contribution à un développement durable se traduit par de nombreuses actions et partenariats avec des acteurs locaux : nous sommes soucieux de garantir l'accès pour tous à notre festival. C'est pourquoi nous prévoyons des espaces réservés aux personnes à mobilité réduite et que nous avons un partenariat avec Mobigo-Bourgogne pour promouvoir le covoiturage lors de l'événement, c'est moins de gaz à effet de serre et plus de convivialité ! Nous avons mis en place le tri sélectif que nous accompagnons d'une signalétique pédagogique. Voici quelques-unes des actions grâce auxquelles nous espérons faire passer un message à nos visiteurs (80 000 en 2012) pour leur montrer que le changement d'habitudes peut se faire dans un cadre festif, culturel et ludique !



Une administration : DREAL* Bourgogne - François Bellouard

Il est désormais établi que nous sommes à l'aube d'une nécessaire transition écologique et énergétique. Il s'agit de transformer nos modèles de production, de consommation et de gouvernance qui, depuis un siècle et demi, sont fondés sur l'idée de l'infini. Le développement durable incarne cette convergence actuelle, aiguë, des défis économiques,

sociaux et environnementaux de l'humanité : Comment faire évoluer économies, cadres - législatif, institutionnel et organisationnel - et territoires pour non seulement permettre à nos sociétés d'inventer leur nouveau chemin dans le monde d'aujourd'hui, mais aussi autoriser l'existence viable de bientôt neuf milliards de Terriens ? La difficulté - mais aussi la richesse et l'opportunité que cela peut représenter - vient du fait que **le développement durable n'est pas un état prédéterminé à atteindre. C'est un processus concerté d'amélioration**, diffèrent selon les cultures et les priorités que se donne la société dans son ensemble. L'ampleur des défis à relever et leur interdépendance nécessitent une approche transversale dépassant l'horizon des politiques et des actions sectorielles. Au-delà des indispensables engagements internationaux, les acteurs du territoire sont résolument les piliers de la mise en œuvre de ce nouveau modèle de développement. En Bourgogne, les collectivités, les acteurs économiques et sociaux, les mouvements associatifs, les réseaux éducatifs, s'emploient à ce que le quotidien de chacun intègre mieux le développement durable (schémas d'aménagement, Agenda 21 de collectivités, de collèges, initiatives individuelles et de branches professionnelles...)

* Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du logement



LE DÉVELOPPEMENT NE SE RÉDUIT PAS À LA CROISSANCE

Depuis le début du XX^e siècle, l'idée de développement de la société est principalement associée à la croissance économique ; les richesses créées par les pays se mesurent par le biais du PIB. Or cette approche du développement fait de plus en plus l'objet de remises en question, ouvrant progressivement la voie à l'élaboration et l'utilisation de nouveaux indicateurs plus représentatifs de critères sociaux – bien-être, santé, éducation... – et environnementaux, aux côtés de ceux de l'économie. Cette évolution traduit une opinion publique grandissante selon laquelle il n'y a pas de développement possible sans un développement qui soit soutenable par nos écosystèmes et socialement responsable.

« Si vous n'êtes pas écolo, au moins soyez économe ! »

Hilaire Dunand, citoyen de Pont-de-Pagny (21)



Un modèle de développement intenable

L'exploitation du charbon et du pétrole, courant XIX^e siècle, a révolutionné le rapport de l'homme à son environnement, lui conférant une puissance extraordinaire. La révolution industrielle transforme la société jusque-là à dominante agricole et artisanale, en une société commerciale et industrielle. La population mondiale est en pleine expansion. Les modes de vie évoluent très rapidement du fait des inventions technologiques et de nouveaux principes d'organisation du travail : aux États-Unis, le Fordisme, qui vise à faire des salariés des consommateurs, entraîne l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages.

La première moitié du XX^e siècle connaît diverses crises sociales, économiques et financières. Elles conduisent notamment à une montée en puissance des revendications citoyennes en faveur d'une protection sociale, qui se renforcera et se poursuivra jusqu'à nos jours. C'est dans ce contexte que sont instaurés les congés payés, les conventions collectives... Peu à peu, la société s'émancipe. En 1944, le suffrage universel s'ouvre au vote féminin. Au plan économique, c'est l'apogée des « Trente Glorieuses ». La société de consommation est érigée en modèle de société, sans que l'on n'en réalise encore vraiment toutes les conséquences, ni les déséquilibres mondiaux qu'elle peut engendrer. La croissance ne se révèle pas moins très déséquilibrée dès la fin des années 1960. En cause, les dérèglements monétaires, l'inflation, la saturation des marchés... On assiste à la montée du doute et des contestations à l'égard de la société traditionnelle avec, en point d'orgue les événements de mai 68.

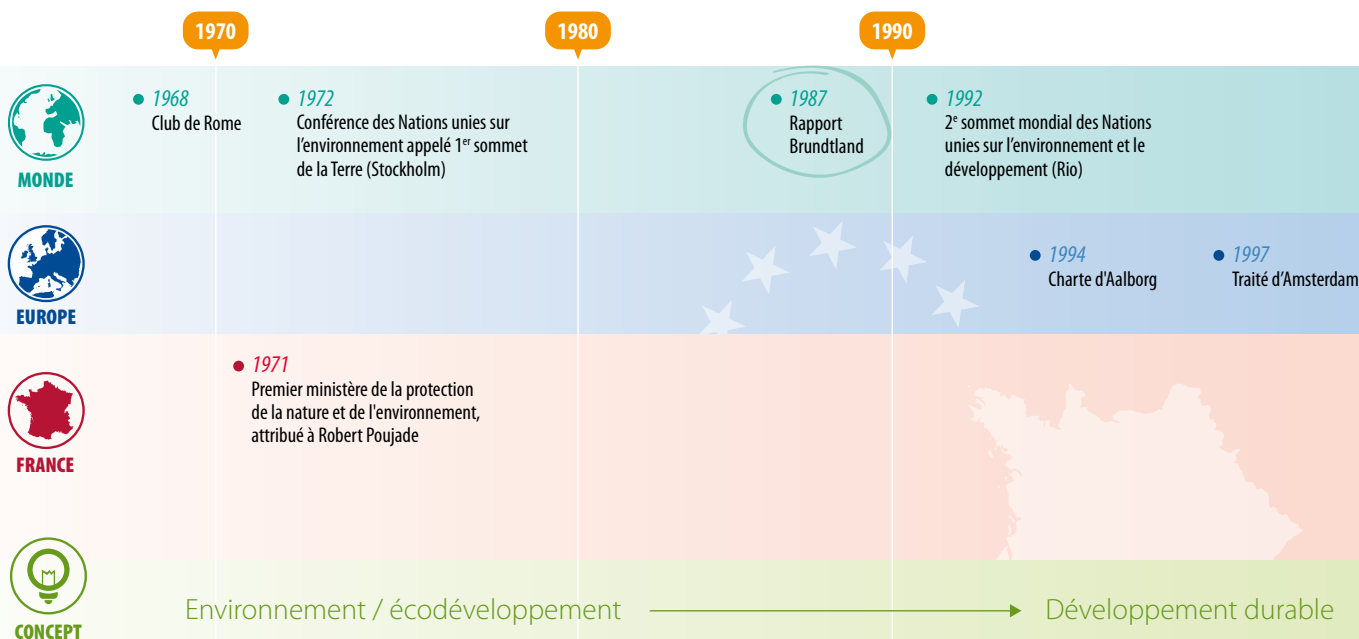
C'est durant cette période que des voix s'élèvent contre la croissance à outrance. Un groupe de réflexion se forme à Rome en 1970, réunissant des diplomates, des chercheurs, des industriels et des

Extrait de la déclaration de Rio (1992)



PRINCIPE 1 : Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.

PRINCIPE 4 : Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considéré isolément.



citoyens de 53 pays venus réfléchir au dilemme de la vision à court terme, prédominante dans le monde des affaires internationales, et de la consommation illimitée des ressources dans un monde de plus en plus interdépendant. Connus sous le nom de « Club de Rome », ce collectif, avec l'appui du Massachusetts Institute of Technology produira le rapport Meadows, appelé également « The Limits to growth » (« Halte à la croissance ? »). Publié en 1972, ce rapport alerte sur le fait que la croissance matérielle perpétuelle conduira tôt ou tard à un « effondrement » du monde qui nous entoure et que, même en étant très optimiste sur les capacités technologiques à venir, sur la maîtrise de la pollution, l'aptitude à recycler ou à économiser les matières premières que nous consommons, ou encore sur la disponibilité des ressources naturelles, l'effondrement se produira avant 2100.

Pour un équilibre entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux

C'est dans ce contexte de grande remise en question qu'émerge la volonté de changer de modèle de société pour un meilleur équilibre entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux. En 1972, est organisée la « conférence des Nations unies sur l'environnement humain » (CNUEH), également appelée 1^{er} sommet de la Terre, dont le rapport préparatoire « One Planet Earth » (« Nous n'avons qu'une Terre ») sert de base aux échanges. Ce rapport part du principe que l'être humain est perçu comme un élément à priori perturbateur du système écologique terrestre et s'interroge sur les « générations futures ». Ce premier sommet représente un tournant historique dans la prise en compte des questions environnementales au niveau international et en particulier celles liées à la dégradation de l'environnement. C'est également lors de ce sommet qu'a été décidé de la création du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Vingt ans plus tard en 1992, le 2^e sommet de la Terre à Rio de Janeiro marque à nouveau une



La concrétisation d'un concept mondial à l'échelle d'une commune bourguignonne

Michel Maya, maire de Tramayes (71), 1 000 habitants.

Tramayes est une commune qui essaie de mettre le développement durable au cœur de ses réflexions. Tout projet passe au travers de ce filtre voire, est guidé par cet objectif. Sans négliger le temps nécessaire à la réflexion et aux études, nous essayons de passer rapidement à l'acte en invitant les habitants à entrer dans la démarche. Ainsi, en 2012, la production d'électricité par les panneaux photovoltaïques des particuliers devient supérieure à la consommation d'énergie électrique de la commune pour l'éclairage public, laquelle consommation a baissé de 40 % en trois ans grâce à une recherche de sobriété et d'efficacité énergétique. Autre exemple, avec sa chaufferie bois installée en 2006, la municipalité économise 110 000 litres de fioul par an, utilise une source d'énergie renouvelable et produit plus de chaleur que nécessaire pour répondre à ses besoins de chauffage : l'excédent de chaleur profite à l'hôpital et à des particuliers raccordés au réseau de chaleur communal dans une logique de mutualisation d'équipement.



En juin 2011, Tramayes a fait partie des sept collectivités territoriales fondatrices du Réseau national des territoires à énergie positive (qui produisent plus qu'ils ne consomment). Cela revient à appliquer, sur un territoire donné, les principes du manifeste NegaWatt*, que sont la sobriété, l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable. Toutefois tout cela prend du temps. Une commune ne devient pas « énergie positive » en un coup de baguette magique. Compte tenu de notre point de départ, il faudra plusieurs dizaines

d'années pour atteindre cet objectif.

Au fil de ses actions, Tramayes continue d'optimiser son développement. L'étude d'un projet d'éco-quartier représentant plus d'une soixantaine de logements est maintenant finalisée. Avec son image de commune écologique, Tramayes attire de nouveaux habitants ainsi que des professionnels souhaitant mettre en pratique des concepts innovants, en accord avec les orientations de la commune.

Les dépenses liées aux projets de développement de notre commune sont parfaitement maîtrisées. L'investissement relatif au réseau de chaleur et de la chaufferie bois est par exemple compensé par les coûts de consommation évités. Toutes ces démarches vont dans le sens d'une vision d'avenir qui nous paraît indispensable pour l'épanouissement de tous nos habitants et la préservation du cadre de vie du village. À travers la réussite de nos projets, j'espère maintenant convaincre d'autres collectivités à s'engager dans cette voie.

* www.negawatt.org

Contact : mairie.tramayes@wanadoo.fr

2000

- 2000 Charte du millénaire
- 2001 Convention de Stockholm
- 2002 Sommet mondial du développement durable (Johannesburg) appelé aussi Rio+10

- 2001 Stratégie européenne de développement durable

- 2002 Engagement de collectivités françaises à Johannesburg

- 2003 Stratégie nationale pour le développement durable 2003 – 2008

- 2003 1^{re} édition de la semaine du DD

- 2005 Charte de l'environnement

- 2006 Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable

- 2007 1^{er} appel à reconnaissance pour des démarches territoriales d'Agenda 21

- 2007 Grenelle de l'environnement

2010

- 2012 Conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio) appelé aussi Rio+20

- 2010 2^e Stratégie nationale pour le développement durable 2010-2013

→ Développement soutenable ?



Myriam Cau*, pilote du groupe de travail sur les indicateurs de DD à l'Association des régions de France (ARF).

Vers de nouveaux indicateurs de développement

Pourquoi l'ARF a-t-elle entrepris de travailler sur des indicateurs de développement durable ?

En 2008, le président de la République a passé commande d'un rapport** auprès de la Commission sur la mesure des

performances économiques et du progrès social (ou Commission Stiglitz). Ses conclusions remettent en cause l'indicateur de « bien-être économique » qu'est le PIB et soulignent la nécessité d'élaborer de nouveaux indicateurs de richesse. Ce rapport n'ayant pas trouvé de traduction concrète en France, l'ARF s'est emparée de la question, en partenariat avec l'INSEE et des chercheurs du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (FAIR). Nous avons travaillé à faire émerger de nouveaux indicateurs permettant le pilotage des politiques publiques afin de répondre aux enjeux locaux de développement durable. Il s'agit de trois indicateurs composites que sont l'indice de développement humain (IDH), l'indice de santé sociale (ISS) et l'empreinte écologique, et de 22 indicateurs de contexte, respectant un équilibre entre les trois piliers du développement durable, dont par exemple la qualité de l'air, le taux de création d'entreprises ou l'engagement associatif.

Quelles plus-values ces indicateurs peuvent-ils apporter dans le cadre des politiques territoriales ?

Le premier intérêt qu'on peut trouver à l'utilisation de ces indicateurs est de faire co-exister des réalités économiques avec des réalités sociales et environnementales. On porte alors un regard plus complet et plus lucide sur la situation. Le deuxième intérêt majeur est de pouvoir comparer les régions françaises entre elles sous l'angle de différents indicateurs. C'est ainsi que l'Île-de-France apparaît en tête de liste en matière de PIB, mais qu'elle passe en 17^e position (sur 22) s'agissant de l'ISS, qui prend par exemple en compte dans son calcul l'espérance de vie, la pauvreté et le suicide. La région Bourgogne quant à elle se situait au 11^e rang pour le PIB et au 13^e rang pour l'ISS en 2008. Les élus pourront s'inspirer de ces nouveaux indicateurs pour adapter leurs politiques publiques et leurs financements en fonction des faiblesses constatées.

Quel avenir pour ces travaux à l'échelle locale comme à l'échelle globale ?

À un niveau micro, éventuellement avec des citoyens dans des démarches telles que les Agenda 21, ce travail permet de remettre en question la notion de richesse et de développement d'un territoire. À un niveau macro, nous poursuivons notre travail afin qu'une convention soit signée avec l'INSEE pour que ces indicateurs soient remis à jour annuellement. Enfin, nous engageons un travail au niveau européen avec l'espoir qu'il serve d'appui à l'adaptation et à l'attribution des aides européennes.

* Myriam Cau est également vice-présidente du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais en charge du développement durable, de la démocratie participative et de l'évaluation et présidente du CERDD.

** Téléchargeable sur www.arf.asso.fr (rubrique commission « développement durable, environnement »)

Contact : myriam.cau@nordpasdecals.fr

Développement soutenable versus développement durable

L'origine du terme de développement durable est une traduction de l'anglais « sustainable development » définit pour la première fois dans le rapport Brundtland. Le verbe anglais « to sustain » se traduit en français par « soutenir », « supporter » ou encore « maintenir ». Ainsi « sustainable development » précise dans sa définition les « limitations » de notre environnement alors que « faire du développement durable » est souvent compris comme « faire de la croissance durable ». Viser un « développement soutenable » indique explicitement qu'il faut tendre vers un équilibre entre nos besoins et les limitations de notre environnement. C'est aussi pour cela qu'on parle de « développement durable viable ».

avancée exemplaire dans la prise en compte de l'environnement et de l'humain dans les questions de société. Le sommet, en se basant sur le rapport « Notre avenir à tous » (rapport Brundtland), reconnaît notamment la notion de « sustainable development » traduit en français par « développement durable », à savoir : « **un mode de développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.** ».

Le développement durable se veut ainsi être une réponse globale aux problématiques que rencontre la société (à la fois économiques, sociales et environnementales) qui ne peuvent plus être considérées séparément. Il doit s'inscrire dans une volonté d'amélioration continue pour s'adapter, au fil du temps, aux différents enjeux et notamment ceux identifiés dans la déclaration de Rio de 1992. C'est donc bien une nouvelle conception du développement de notre société que véhicule la notion de développement durable. Depuis, cette approche percole jusqu'au plus près des décideurs locaux et des citoyens. En France, elle est déclinée dans les textes réglementaires tels que la Charte de l'environnement en 2005 ou les lois Grenelle I et II, dans les orientations stratégiques telles que la Stratégie nationale du développement durable (SNDD) et jusqu'aux politiques locales comme à travers les Agenda 21.

La remise en cause d'une certaine vision du développement des sociétés

La notion de développement est récente. Elle a été popularisée en 1949 par le président américain Harry Truman, lors de son discours sur l'état de l'Union. Truman propose une nouvelle politique sociale plus équitable sous le nom de « Fair Deal » : la notion de développement est alors introduite pour caractériser le « degré d'avancement » des pays. De cela découlent les termes de « pays développés » et de « pays sous-développés ». Dans cette idée du développement, Truman croise, mais distingue également, la croissance économique et l'amélioration du bien-être social. Cela mènera à l'élaboration de nouveaux indicateurs de développement devant servir à évaluer les politiques publiques et aider à la décision. À l'époque, seul le produit intérieur brut (PIB) existe. Créé en 1934, sa vocation est de mesurer l'effet de la Grande Dépression sur l'économie. Le PIB est un indicateur de richesse, qui informe sur le niveau de vie moyen des citoyens. Mais il ne prend pas en compte la consommation des ressources naturelles ni la pollution engendrée par la production économique. Pour proposer une autre manière de mesurer notre développement, d'intégrer la finitude des ressources naturelles, la qualité de vie (liberté, droits de l'homme, éducation, bonheur, santé...) et l'épanouissement des sociétés, de nouveaux indicateurs voient le jour depuis plusieurs dizaines d'années, tels que l'indice de développement humain (IDH), l'indice de progrès véritable (IPV), l'empreinte écologique... ; l'intérêt croissant qu'ils suscitent repose sur le croisement de données à la fois économiques, sociétales et environnementales permettant une approche d'ensemble de la société et de son évolution.



© Conseil général de la Vienne

UN CONCEPT AUX MULTIPLES VISAGES

C'est le rapport Brundtland qui a introduit le concept de développement durable. À partir de cette définition initiale, les interprétations divergent, s'appuyant sur des conceptions très différentes des relations que les humains entretiennent avec la nature. Les traductions concrètes qu'en font les acteurs de terrain sont fonction des priorités et des ambitions qu'ils se fixent, mais aussi des moyens dont ils disposent. Quoi qu'il en soit, toute action est à penser à la fois en termes d'effets locaux et comme faisant partie d'une réponse globale à apporter à un ensemble de crises sans frontières.

La danse des trois cercles

La représentation graphique la plus répandue pour illustrer le développement durable est une imbrication équilibrée de trois cercles de taille identique représentant la sphère économique, la sphère sociale et la sphère environnementale, à l'entrecroisement desquelles se situe le développement durable (figure 1).

Néanmoins, d'autres visions existent, comme celles qui consistent à hiérarchiser les cercles sur le principe des poupées gigognes. Dans un cas (figure 2), la protection de l'environnement arrive en dernier après le social, les deux reposant sur une base économique forte. C'est la conception des tenants de la « soutenabilité faible », pour lesquels le progrès technique permet de substituer des solutions technologiques à une nature qui n'est plus indispensable. À l'opposé, une autre conception (figure 3) place l'environnement au-dessus des sphères sociales et économiques et les englobe. C'est la vision des tenants de la « soutenabilité forte », favorables à la conservation intégrale de la nature car considérant que les espèces et les écosystèmes ne sont pas remplaçables. Cette représentation traduit la non pérennité de nos modes de vie sans prise en compte des capacités du support écologique à supporter le système humain.

Fig. 1 : Approche consensuelle (Soutenable)

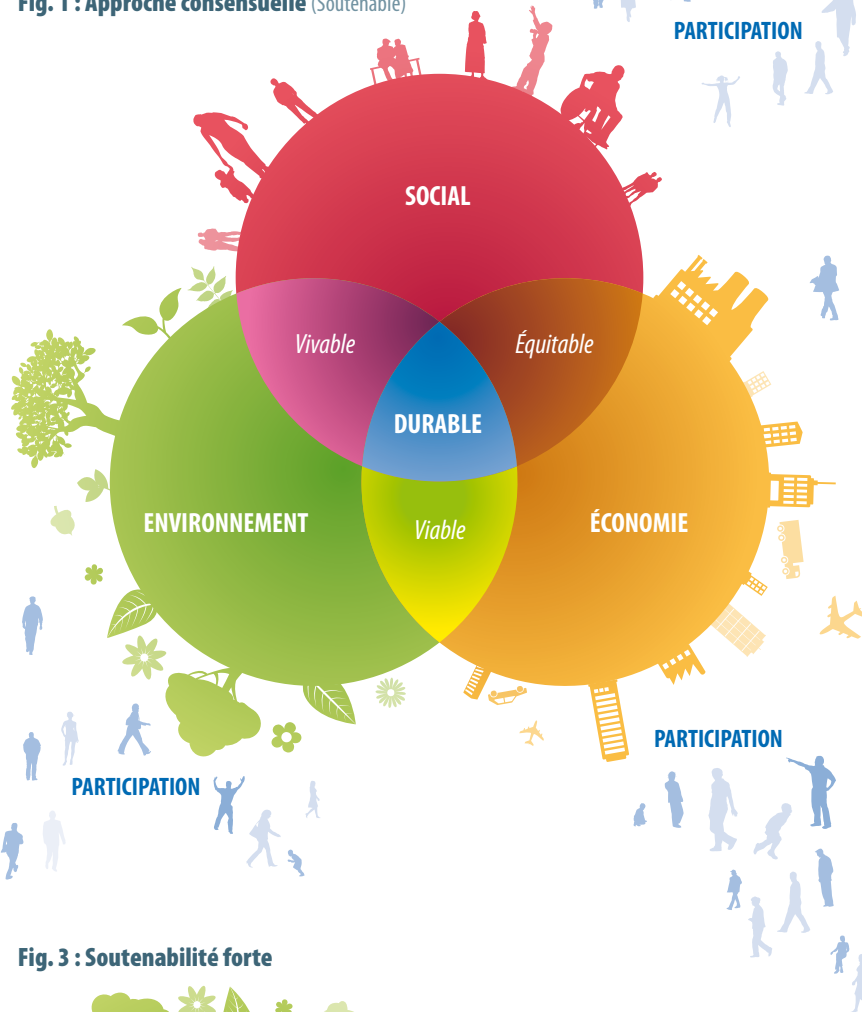


Fig. 2 : Soutenabilité faible



Fig. 3 : Soutenabilité forte

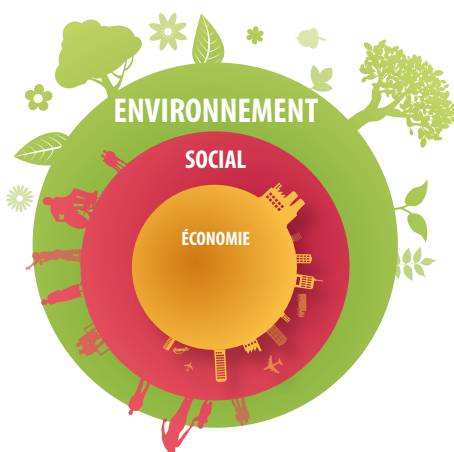
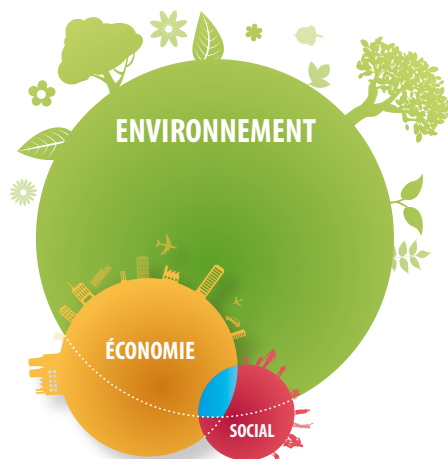


Fig. 4 : Représentation résultant d'une étude menée par le CREDOC

Une étude* menée par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) en 2011 montre que, dans une large majorité, les Français interrogés sur la notion de développement durable ne citent pas spontanément les trois sphères mais font référence en premier lieu à l'environnement (60 %), parfois complété du social (18 %) et/ou de l'économie (33 %). Seulement 4 % des personnes sont à même de donner une définition juste du développement durable (figure 4), c'est-à-dire à l'intersection des enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

* Enquête sur les attitudes et comportements des Français en matière d'environnement, édition 2011



Zoom sur...

Les cinq finalités du développement durable

Parce que la représentation du développement durable au travers des trois cercles est certes symbolique mais reste abstraite et générale, l'État français, dans ses grands textes, préfère faire référence aux cinq finalités du développement durable issues du rapport Brundtland, qui permettent une expression plus concrète de la cohérence et de la transversalité recherchées dans les programmes d'actions.

La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Isolation de bâtiments, plans de déplacement



L'utilisation des transports en commun favorise la réduction des gaz à effets de serre (Grand Chalon, Saône-et-Loire)

© Le Grand Chalon

La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Parkings enherbés, vergers conservatoires, haies



Favoriser l'infiltration des eaux de pluie dans le sol grâce à des espaces de stationnement végétalisés (Chenôve, Côte-d'Or)

© ville de Chenôve

L'épanouissement de tous les êtres humains

Accès à la culture, à l'éducation, à l'emploi, à la mobilité pour tous



La culture pour tous à la médiathèque au coin de la rue (Sancé, Saône-et-Loire)

© Mairie de Sancé

Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable

Circuits courts et associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), plans de prévention des déchets



Vente de produits locaux et biologiques sur le marché (Beaune, Côte-d'Or)

© Pierre Combier-Conseil régional de Bourgogne

La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

Maisons de santé, relais de services publics, transmissions des savoir-faire entre générations



L'aide aux devoirs par les anciens en soutien aux jeunes (Pays de l'Auxois-Saulieu, Côte-d'Or)

© Céline Mathé-Pays de l'Auxois



8

Une diversité de déclinaisons

Si la définition d'un développement durable a reçu un accueil favorable sur la scène internationale, illustré par la forte mobilisation des États à Rio, elle est aussi tellement générale que la mise en pratique d'un développement durable connaît forcément des déclinaisons extrêmement variées. La conception que l'on peut avoir du développement durable est en effet très différente du point de vue d'un pays riche ou d'un pays en développement, d'un territoire urbain ou rural, selon le rapport de la population à son environnement et à la nature, ou encore selon le niveau de vie socio-économique d'un territoire.

Par ailleurs, on distingue le « développement durable déclaratif » (terme utilisé par Bettina Laville) qui s'apparente à du verdissement et continue de s'inscrire dans la course à la croissance, du « développement durable actif », qui correspond à un engagement réel et sur le long terme. Quelles que soient les représentations, une chose est sûre, c'est que les actions mises en œuvre en faveur d'un développement durable par un individu ou un territoire s'inscrivent toujours dans un cadre large et ont des conséquences qui vont bien au-delà du périmètre de l'action elle-même.

Prenons l'exemple des changements d'affectation des sols indirect (CASI) qui peuvent concerner l'installation d'une culture énergétique à la place d'une culture alimentaire : celle-ci sera alors déplacée vers d'autres écosystèmes et pourra notamment entraîner la déforestation pour libérer des terres cultivables. Le cumul des impacts locaux finit par entraîner des impacts au niveau de la planète entière. De manière plus optimiste, le fait de définir des orientations et d'engager des actions en faveur d'un développement durable, localement et un peu partout dans le monde, peut faire penser à la construction d'un puzzle géant. Petit à petit, les pièces vont se rejoindre pour former un tout.

Le développement durable, objet de nombreux débats

Comme tout concept et d'autant plus qu'il est récent, le développement durable est une source d'inspiration intarissable pour de nombreux philosophes, chercheurs et politiciens. Par leurs réflexions, ils contribuent à réinterroger sa pertinence et à la faire évoluer en permanence. Certains plaident en faveur de l'ajout de la sphère culturelle aux côtés des trois sphères existantes : économique, sociale et environnementale. D'autres dénoncent une appropriation par certains types d'acteurs faisant valoir leurs intérêts économiques et financiers avant tout. Quoi qu'il en soit, ces débats sont nécessaires. Ils prouvent que des solutions sont recherchées, que le développement durable n'est pas l'apanage de quelques élites, et qu'il est important de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Question à...



Ania Rok, responsable de projets Durabilité et gouvernance urbaine à ICLEI - Local Governments for Sustainability (un réseau international de plus de 1 200 collectivités locales et associations agissant pour un développement durable)

Un pour tous, tous pour un !

Bien que différents d'une collectivité à l'autre, les Agendas 21 de par le monde ont-ils des points communs ?

Les collectivités œuvrant pour une durabilité locale sont différentes les unes des autres en de nombreux points. A commencer par les défis qu'elles doivent relever et les capacités dont elles disposent, mais aussi du point de vue des priorités qu'elles se fixent et du fait qu'elles réussissent plus ou moins bien à inscrire leurs actions dans la durée et dans une perspective globale. Cependant, si nous devions trouver un point commun à la majorité des collectivités concernées, ce serait probablement le sens de la responsabilité et le degré d'exigence qu'elles manifestent vis-à-vis de la qualité de vie de leurs citoyens, mais également des générations futures et des autres peuples vivant sur la planète. Un autre point commun est le fait qu'elles se sentent fortes et impuissantes à la fois : d'un côté, elles peuvent vraiment faire changer les choses à l'échelle locale ; d'un autre côté, aucune collectivité n'étant une île isolée, si nous n'arrivons pas, en tant que communauté mondiale, à apporter une réponse collective à la triple crise économique, environnementale et sociale, même la collectivité la plus engagée et la plus active ne pourra pas seule se protéger vis-à-vis des risques globaux comme le changement climatique.

Lire la suite de l'interview page 13

Contact : ania.rok@iclei.org

En savoir plus : www.iclei.org/local2012, rapport « Local Sustainability 2012 », ICLEI, co-écrit par Ania Rok et Stefan Kuhn



Des liens entre ici et là-bas

José Almeida, premier adjoint au maire de Longvic délégué au développement durable et au développement économique ; vice-président du Grand Dijon

Cela fait 10 ans que la municipalité de Longvic a mis en place une démarche en faveur du commerce équitable. Tout a commencé avec la création d'un marché de Noël solidaire. L'objectif était de mettre de l'éthique dans les étiquettes des cadeaux de Noël.

Peu à peu, les Longviciens se sont familiarisés avec le concept, qui fait maintenant partie des orientations stratégiques de développement de la commune. À ce jour, une soixantaine d'acteurs sont impliqués dans cet événement culturel et solidaire. Nous avons d'ailleurs obtenu le label* de « Territoire de commerce équitable ». Après avoir montré l'exemple, la commune a sensibilisé et invité des acteurs du territoire tels que les entreprises, associations, artisans... à consommer eux-aussi des produits équitables. Cela représente vraiment un engagement sur le long terme que les élus ont inscrit dans notre charte de l'environnement et du développement durable, nationalement reconnue « Agenda 21 local » en 2012.



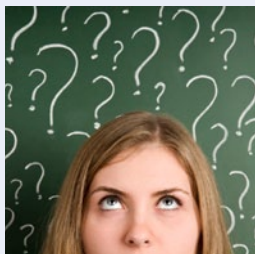
Ce qui nous semblait important était de faire prendre conscience qu'une démarche de développement durable peut être entreprise à l'échelle locale en lien avec les enjeux de la commune mais qu'elle peut également avoir un impact positif de manière plus globale. Les impacts locaux sont notamment : le sens donné au marché de Noël, la transversalité renforcée entre les associations communales, l'exemplarité, l'ouverture vers d'autres territoires...

À une échelle plus large, les impacts des choix faits à Longvic sont réels sur les lieux de production des biens consommés : prix justes, conditions de travail socialement convenables, protection des richesses naturelles... C'est ce qu'a pu constater notre maire lorsqu'elle est allée à la rencontre des producteurs dans le cadre de son mandat de députée.

Cette démarche vient compléter la politique de jumelage et de coopération que nous avons avec quatre communes dans le monde : Maxdorf (Allemagne), New-Holland (États-Unis), Florennes (Belgique) et Diawara (Sénégal). Et au-delà de tous les avantages qu'elle présente, elle a permis de partager un sentiment d'altruisme et a généré un engouement collectif.

* co-porté par Max Havelaar France, la fédération Artisans du Monde et la plate-forme pour le commerce équitable

Contact : mairie@ville-longvic.fr



COMPRENDRE LES FREINS ET S'APPUYER SUR DE NOUVEAUX LEVIERS

L'évolution vers un mode de développement soutenable nous impose de nous réinterroger sur nos choix, nos modes de vie. Nous devons être prêts à remettre en question un certain nombre de modèles et d'habitudes. Mais cela n'est pas chose facile car nous nous heurtons à des rigidités de toutes sortes. Au-delà des obstacles structurels, le changement demande un effort personnel, souvent considéré comme une contrainte. Pourtant, il est possible de positiver le changement et de le favoriser en s'attachant à comprendre les freins au changement et en s'appuyant sur des techniques et des approches innovantes pour faire « bouger les lignes ».

Le changement ne dépend pas que de nous... et pourtant !

La transition en cours vers un modèle de développement soutenable pour l'ensemble de la planète, qui prenne en compte et favorise l'épanouissement de tous, demande des efforts considérables. Il ne faut pas négliger les freins – de diverses natures – qui peuvent exister aux différentes échelles d'organisation de la société. De manière non exhaustive, ces freins peuvent être d'ordre structurel (lois, réglementation, organisation territoriale...), conjoncturel (coût de la vie...), mais aussi culturel (société de consommation, valori-

sation de l'apparence, fonctionnement organisationnel au sein d'une structure...). Nombreux, ils sont aussi complexes de par leur imbrication et leur interdépendance. Pour illustration, les menus des cantines scolaires sont gérés par les collectivités, dépendantes de l'offre proposée par les agriculteurs locaux, eux-mêmes dépendants de la capacité des acteurs du territoire à s'organiser en filière courte. Pour faire évoluer le système, seul un effort collectif peut porter ses fruits.

Néanmoins, pendant que le système évolue, chacun d'entre nous peut travailler à identifier et lever ses propres freins. Nos comportements sont avant tout issus des choix que nous faisons, consciemment ou non. Ces choix sont-ils en accord avec nos valeurs ? Quelles sont ces valeurs ? Ne sommes-nous pas prisonniers de comportements « automatiques » qui ne seraient finalement plus adaptés à nos valeurs ? Répondre à ces questions, c'est finalement (re)développer son esprit critique et se poser des questions très personnelles. Sans cette introspection, nous n'aurons pas la capacité à nous intégrer dans des changements de masse que nous subissons sans en comprendre le sens. En revanche, plus nous cherchons à nous adapter tôt aux changements à venir, plus nous saisissons l'intérêt des opportunités qu'ils peuvent représenter, et plus nous nous donnons une chance d'adhérer – en douceur et non pas de manière contrainte – au processus de changement.

« Le développement durable n'est pas qu'une liste de tâches à accomplir telle que mettre des ampoules basse consommation, faire son tri sélectif, éco-conduire, diminuer sa consommation de viande, acheter équitable... C'est une vision, un esprit, qui vont plus loin que de simples réponses à de simples problèmes. La mise en pratique des éco-gestes doit être le commencement d'une démarche intellectuelle d'appropriation et de réflexion sur les enjeux. »

Julie Frère, ex animatrice du programme LEADER du Pays Auxois



Pour les Français, le développement durable a de l'avenir !

L'étude réalisée sur le développement durable en 2008 par TNS Sofres « Les Français et le développement durable » met en exergue que 77 % de la population reconnaît dans ce modèle de développement une idée qui a de l'avenir. Pourtant, le passage à l'action est beaucoup plus faible : en 2011, d'après une autre étude*, 78 % des Français expriment le fait qu'ils pourraient faire mieux ou plus pour assurer le respect du développement durable. Enfin, le « baromètre des préoccupations des Français »** illustre que malgré une prise de conscience grandissante, les enjeux économiques, sociaux et environnementaux et les interconnexions entre ces domaines restent une préoccupation secondaire derrière l'emploi, la sécurité, la santé, le pouvoir d'achat, le tout étant renforcé par une menace vécue comme lointaine et peu concrète.

* CREDOC 2011 : « Enquête sur les attitudes et comportements des Français en matière d'environnement »

** effectué sur une base mensuelle par TNS-Sofres

Les étapes d'un changement de comportement

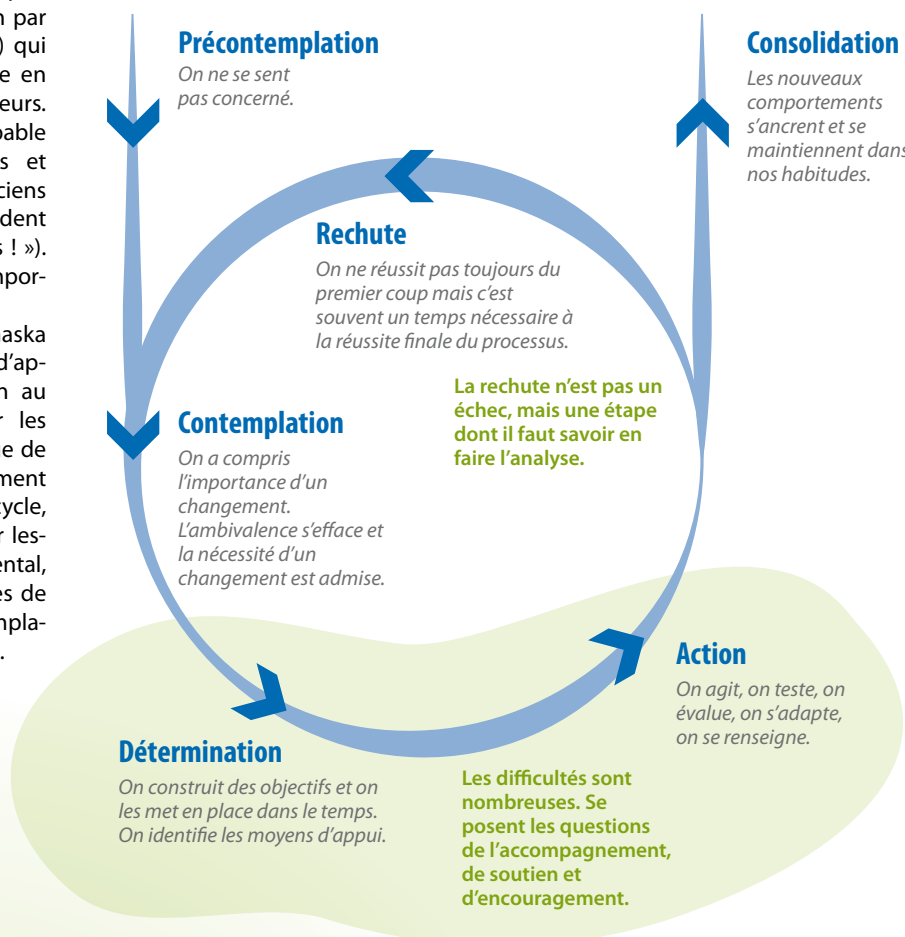
Les comportements sont un ensemble d'actions organisées par des stimuli avec des conséquences observables. La vision d'un feu rouge, par exemple, entraîne le réflexe de freinage de la part du conducteur jusqu'à l'arrêt du véhicule. Ces comportements sont le résultat de notre éducation, s'acquièrent au fil du temps et deviennent, pour certains, des habitudes qui nous amènent à répéter un certain nombre de gestes de manière automatique (exemple : prendre la voiture tous les matins pour aller au bureau, sans se demander si une autre solution est possible). C'est l'apparition



de nouveaux stimuli extérieurs (hausse du prix du carburant, prise en charge de 50 % du prix de l'abonnement aux transports en commun par l'employeur, nouvelle loi, pression sociale...) qui vient « perturber » cet équilibre et remettre en question les choix comportementaux antérieurs. Par ailleurs, si le cerveau est toujours capable d'apprendre de nouveaux comportements et d'acquérir de nouvelles compétences, les anciens comportements restent acquis et ne se perdent pas (« savoir faire du vélo, ça ne s'oublie pas ! »). Ceci explique la difficulté de se défaire de comportements antérieurs.

Dans les années 1970, les psychologues Prochaska et DiClemente ont développé un modèle d'approche comportementale sur la disposition au changement. Initialement développé pour les personnes aux prises avec une problématique de dépendance, ce modèle s'applique également à nos comportements « zombies ». Tel un cycle, ils ont ainsi identifié les différents stades par lesquels passe tout changement comportemental, oscillant entre phases de confiance et phases de découragement : précontemplation, contemplation, détermination, action, maintien, rechute.

Cycle de Prochaska et DiClemente



Questions à...



Didier Chateau, directeur régional de l'ADEME Bourgogne

On entend beaucoup parler de changer nos comportements, qu'en pensez-vous ?

Changer notre comportement et surtout le changer dans la durée, c'est la question que des acteurs de plus en

plus nombreux se posent. Imaginons simplement que modifier nos habitudes permettrait d'économiser 10 à 15 % de notre énergie, c'est énorme ! Mais cette question lève le voile sur une complexité propre à chacun de nous, résultat d'un subtil cocktail composé de nos habitudes, difficiles à remettre en cause, nos préjugés, notre milieu culturel mais aussi une somme de facteurs psychologiques où se mêlent l'estime de soi, notre équilibre affectif, nos peurs...

Pourquoi une telle complexité ?

Oser changer pour aller vers plus d'apaisement, moins de boulimie, suppose d'être en capacité de sortir d'une préoccupation essentiellement centrée sur soi pour se relier aux autres et à son environnement, réintégrer des préoccupations qui ne sont pas seulement les nôtres. Ce qui explique, par exemple, comme plusieurs travaux de recherche le montrent, que les individus traversant une phase de rupture (deuil, mariage, naissance, changement de travail, déménagement...) sont plus perméables à des évolutions comportementales. Ils sont en effet obligés de trouver de nouveaux repères, de reconstruire un nouveau rapport aux autres et à leur environne-

ment. Ils reprennent en main leur vie en main, refont des choix. Au cours de ce processus, on réinterroge le réel, on découvre ses lacunes, ses contradictions, parfois ses absurdités.

Pourtant, changer n'est-il pas une façon de mieux vivre ?

Prendre le bus au lieu de la voiture et profiter du temps de transport pour lire, réfléchir - ou ne rien faire ! - permet d'arriver moins stressé chez soi ou au travail, mais suppose d'accepter de « perdre » un peu de temps et donc de donner une valeur différente au temps que l'on vit. Ce changement, pour ceux qui le peuvent bien sûr, est très symbolique de ce qui se passe en nous, de notre capacité à réinterroger le sens de ce que nous faisons.

Alors, comment faire ?

On a besoin d'outils et d'hommes : des outils qui servent de déclic et de support dans la durée : un jeu, un « nudge* », un message, un logiciel... et on a besoin d'un accompagnement adapté, pour faire « l'expérience » et montrer l'intérêt du changement. Si l'un manque, alors le changement n'est ni massif ni durable. Et l'on sait qu'ensuite, un mouvement se met en marche : le bus et puis, pourquoi pas, mes achats, mon alimentation, mes vacances ? Et pourquoi ne pas essayer de covoiturer dans mon entreprise ? Changer ses habitudes une fois, c'est franchir la première marche de l'escalier du développement durable. Mais tant que nous n'en faisons pas l'expérience, avec quelqu'un à nos côtés, nous ne le savons pas. Alors, osons le premier pas, ce n'est que du bonheur !

* Nudge : coup de pouce

Contact : didier.chateau@ademe.fr



Se forger une culture développement durable

Jean Bonnamy et Gérard Combette, élus de Montbard

L'équipe municipale de Montbard (21) a la volonté de mettre en place un « Agenda 21 local » mais fait face à quelques difficultés telles que l'adoption d'une méthode de travail transversale, les réticences de certains

élus et agents municipaux à modifier leurs habitudes et leurs pratiques ou encore le manque de connaissances du développement durable. C'est dans ce contexte que la mairie s'est portée candidate pour participer à une démarche expérimentale à travers la formation-action « Culture DD » proposée par la DREAL et Alterre Bourgogne en 2012. Celle-ci consistait à travailler avec une douzaine d'élus et de techniciens sur deux jours dans un double objectif : nous sensibiliser aux principes du développement durable, et nous entraîner à des méthodes de travail facilitant l'intégration de ces principes au sein de notre commune. Dans une ambiance conviviale et détendue, sans culpabilisation, ces journées nous ont permis de bien comprendre les composantes et les finalités du développement durable que nous n'appréhendions que partiellement. L'approche était originale car elle reposait largement sur la participation, l'interactivité et la co-construction d'une vision partagée du développement durable. Au-delà des apports théoriques, les mises en situation, les jeux de rôles et la prise de recul ont été des moments vraiment enrichissants. Aujourd'hui, nous intégrons autant que faire se peut, le développement durable dans nos choix et nos décisions.

Contact : mairie.montbard@wanadoo.fr



La conduite du changement par le plaisir

On sait aujourd'hui que les messages incitant au changement ne sont pas efficaces lorsqu'ils sont envoyés de manière uniforme à tous les profils de publics. Grâce au travail des chercheurs qui, depuis de nombreuses années, décryptent et analysent les réactions des populations aux incitations de changement de comportement, les techniques de sensibilisation et de communication ont évolué. Ajouté à une certaine maturité atteinte dans le discours du développement durable, ce sujet commence à être traité différemment par les professionnels de la communication et les pouvoirs publics. On est passé d'une communication alarmiste à la fois dans le ton et le contenu des messages, à un registre plus positif, qui ne vise pas à faire peur mais à susciter l'adhésion et créer de la proximité avec le public visé. En 2011, l'ADEME a effectué une analyse des différents types d'humour – sympathique, caustique, satirique et absurde – utilisés dans un échantillon de campagnes de publicité d'industriels, d'associations et de pouvoirs publics visant à faire passer un message en faveur d'un développement plus durable. Il en ressort que l'humour et l'approche ludique sont en effet aujourd'hui largement exploités pour leurs fonctions pédagogiques. L'objectif est de créer de la connivence avec le public ciblé, de faire passer l'idée qu'adopter de nouveaux comportements peut être source de satisfaction et de plaisir. Ces nouvelles approches doivent toutefois être maniées avec tact notamment lors de la conception des actions de sensibilisation. Elles ne doivent ni ridiculiser, ni faire culpabiliser, ni encore minimiser le message. En outre, afin que celui-ci soit pleinement perçu, les publics visés ont besoin d'en comprendre facilement le sens, de se sentir concerné et d'identifier le bénéfice qu'ils tireront du changement proposé.

« Le développement durable, finalement, ce n'est que du bon sens ! »

Martine de Beaumesnil,
maire (2001-2012) du village
de Montambert (58) reconnu
« Agenda 21 » en 2007



La « fun Theory »

En ajoutant un peu de « fun » (plaisir, joie, gaité, amusement...) dans le quotidien des gens, on peut améliorer leurs comportements et les rendre plus responsables. C'est ce qu'a voulu démontrer une marque automobile allemande en lançant, en 2009, une campagne web intitulée « Fun Theory ». Il s'agissait d'une série d'expériences relatives à différents thèmes dont l'environnement. Des trophées récompensant les meilleures initiatives ont ainsi été remis à plusieurs collectivités et associations qui se sont prises au jeu et ont su développer des animations sur le registre du jeu et de l'humour. L'objectif était de montrer que, en ce qui concerne le citoyen et la vie dans la cité, il est possible de faire changer les comportements, lorsque l'on cherche à stimuler par le biais du plaisir, de l'amusement et du ludique. Une approche qui existe déjà dans le domaine de l'éducation par exemple.

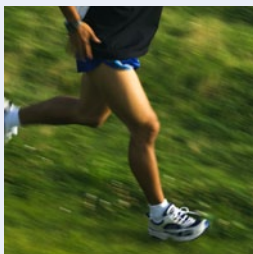


© Volkswagen

La Bottle Bank Arcade :

Dans le cadre de la campagne « Fun Theory », une des expériences a consisté à transformer un point d'apport volontaire (PAV) pour le recyclage du verre en une « machine à point » façon flipper. Tel un jeu de rapidité, les usagers devaient introduire les bouteilles dans les ouvertures – dont les voyants s'allumaient pour chaque bouteille ajoutée – avec un système de gratification par points qui les incitait à garder un rythme soutenu. Lors de sa mise en route et en une seule soirée, plus de 100 personnes ont utilisé ce PAV, alors que la benne classique située à proximité n'a été utilisée qu'à deux reprises durant la même période.

www.thefuntheory.com



PASSAGE À L'ACTION : LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN DES ACTEURS

Le développement durable peut aisément être perçu comme une notion théorique et vague, difficile à relier à nos préoccupations quotidiennes. Certains s'interrogent sur la pertinence et l'utilité des actions qui sont mises en place. Pourtant une chose est sûre, c'est que la progression vers un développement durable prend appui aussi bien sur des démarches locales que sur les grands changements qui ont lieu à un niveau plus global. Chacun a un rôle à jouer, que ce soit à l'échelle d'une entreprise, d'une collectivité territoriale ou d'une administration comme à celle du citoyen ou du salarié. Certains montreront la voie, auront un rôle d'exemplarité ou proposeront un cadre, d'autres viendront renforcer le mouvement et le rendront pérenne.

Les collectivités : incubateurs d'avenir durable

Les collectivités locales ont pour mission d'administrer un territoire délimité. Elles ont la responsabilité de gérer au quotidien le territoire dont elles ont la charge, de veiller au maintien et à l'amélioration du cadre de vie de leurs administrés, tout en préparant l'avenir du territoire.

Leur reconnaissance comme acteurs clés du développement durable date de 1992. La déclaration finale du sommet de la Terre de Rio incite « toutes les collectivités locales à instaurer un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter un programme Agenda 21 à l'échelon de la collectivité ». La communauté internationale voit ainsi les collectivités comme des relais assurant la traduction locale de grands enjeux globaux tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou l'accès à l'eau potable pour tous.

Néanmoins, les collectivités se doivent avant tout de répondre aux problématiques que sont les leurs. Elles se trouvent donc confrontées à la difficulté de devoir concilier les choix qu'elles effectuent in situ en réponse aux attentes locales avec les enjeux globaux. Si la loi les pousse à prendre en compte certains enjeux tels que le traitement et le tri sélectif des déchets, elles ont également la possibilité de s'engager de manière volontaire, poussées par leurs convictions propres et l'envie d'impulser une dynamique territoriale porteuse de sens pour l'avenir.



Questions à...

Ania Rok, responsable de projets Durabilité et gouvernance urbaine à ICLEI (Local Governments for Sustainability)

Les collectivités locales françaises sont-elles en retard par rapport au reste du monde dans le domaine des Agenda 21 ?

On peut considérer que la France a eu un démarrage tardif, surtout si on la compare avec les pays scandinaves dont 70 à 80 % des municipalités ont amorcé une démarche d'Agenda 21 local dès la fin des années 1990. Mais précisons que pour certains pays, il s'agissait d'une obligation légale ; de plus, beaucoup de ces programmes étaient en grande partie centrés sur des enjeux uniquement écologiques. Aujourd'hui, la France est un pays dans lequel la prise en compte de la durabilité à l'échelle locale est forte et ce, à tous les niveaux de gouvernance : communal, départemental, régional... Ce qui n'est pas toujours le cas des autres pays européens.

Parle-t-on d'Agenda 21 dans le monde entier ?

Pour estimer les progrès accomplis en termes de développement durable local, nous devons regarder au-delà de l'appellation « Agenda 21 local ». Ce terme, bien que toujours largement utilisé dans des pays comme la France ou la Corée du Sud, côtoie aujourd'hui bon nombre d'appellations autres, telles que : « stratégie locale de développement durable » ; « programme de développement intégré » ; « programme d'actions des engagements d'Aalborg »... L'évolution du terme « Agenda 21 local » et le fait de s'éloigner d'un jargon onusien est vu comme quelque chose de positif, qui va dans le sens d'une appropriation locale. En revanche, ce changement d'appellation est aussi souvent le signe d'une approche plus étroite ou plus fragmentée, se focalisant sur des documents sectoriels comme relatifs au climat avec les PCET*, à la mobilité avec les PDU* ou à l'énergie avec Cit'ergie.

*PCET : plans climat énergie territoriaux ; PDU : plan de déplacement urbain

Contact : ania.rok@iclei.org



« Le développement durable c'est réconcilier ceux qui s'inquiètent de la fin du monde avec ceux qui s'inquiètent de la fin de la semaine. »

Fabrice Bonnifet, directeur central développement durable & QSE Groupe, Bouygues SA



Roger Moreau, maire de Sancé (71), 1 900 habitants.

L'Agenda 21 local : un cadre, une trame

Pourquoi avoir engagé une réflexion sur une démarche de développement durable sur la commune de Sancé ?

Longtemps préservé, notre village, au début des années 2000, s'est trouvé face à une pression immobilière grandissante de la part de promoteurs. Les impacts à long terme des choix que nous allions devoir faire nous préoccupaient et nous préoccupent encore ! Quel avenir souhaitons-nous pour notre commune ? Pour répondre à cette question, il nous a semblé judicieux d'élaborer une stratégie de développement de notre territoire prenant en compte la préservation du cadre de vie, l'activité économique et le progrès social.



Quelles plus-values pour le territoire et ses habitants ?

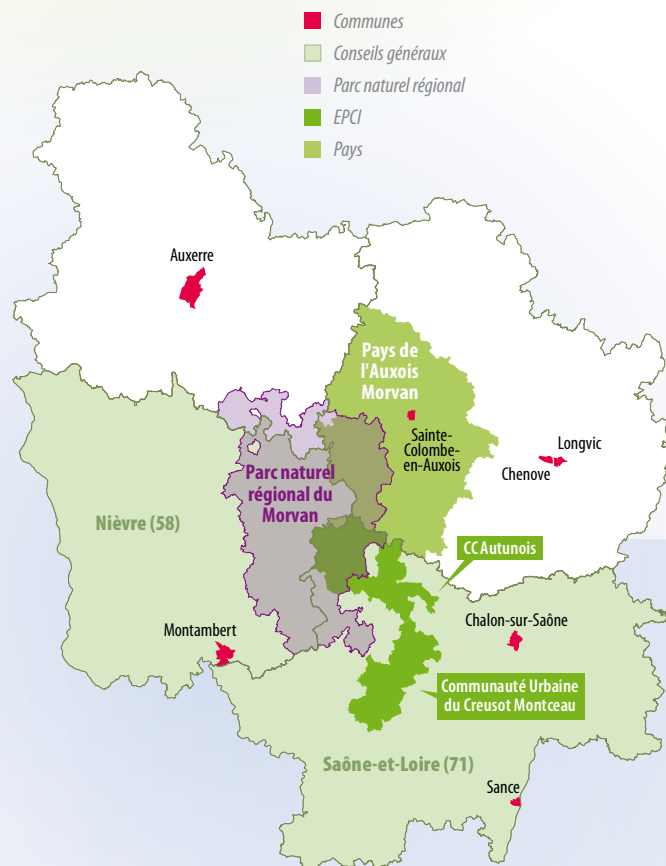
Afin de proposer un horizon de développement de notre territoire en adéquation avec les attentes des acteurs locaux (entreprises, associations, habitants...), nous les avons invités à se joindre aux groupes de réflexion que nous avons mis en place. Cela a contribué au renforcement de la vie sociale du village. Et les actions que nous avons imaginées, retenues, puis mises en œuvre répondent aux besoins des acteurs locaux et

aux nouvelles attentes de la société (solidarité inter-générationnelle, intérêt pour l'environnement...).

En quoi l'outil Agenda 21 vous a-t-il aidé dans votre démarche ?

Nous aurions pu élaborer notre programme de développement durable en interne mais l'outil méthodologique qu'est l'Agenda 21 nous permet de suivre une trame, de prendre part au réseau régional* et de nous inscrire dans un programme qui dépasse les limites de notre commune. La reconnaissance nationale et internationale de notre engagement au travers de notre programme d'action local, nous permet de nous inscrire dans l'effort global nécessaire pour relever les défis planétaires.

Contact : roger.moreau@sance.fr



Agenda 21, kesako ?

Pour les collectivités souhaitant élaborer une stratégie territoriale de développement durable basée sur la transversalité des actions, la démocratie et l'amélioration continue, **il existe plusieurs outils**. Le plus connu de tous et celui s'inscrivant dans un cadre national est l'Agenda 21 local. Cet **outil méthodologique** offre un cadre de travail aux collectivités locales et à leurs habitants leur permettant de réorienter leurs actions à la lumière des principes du développement durable. Le terme « agenda » est à comprendre au sens anglo-saxon du terme, à savoir programme. Celui-ci doit, selon les principes du développement durable, traiter harmonieusement les aspects économiques, sociaux et environnementaux.

Les Agenda 21 locaux et le comité technique régional des Agenda 21 (CTRA21)

En septembre 2012, en Bourgogne, 11 territoires bénéficient de la reconnaissance nationale « Agenda 21 local ». De la petite commune de Sainte-Colombe-en-Auxois (50 habitants), en Côte-d'Or, aux Conseils généraux de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, les territoires à s'être lancés dans cette démarche sont très variés. Les villes de Chalon-sur-Saône et de Chenôve devraient rejoindre le groupe des territoires bourguignons d'ici fin 2012. Et une dizaine de territoires construisent actuellement leur programme.

Ces collectivités sont soutenues par un comité technique régional des démarches territoriales de développement durable (CTRA21), co-animé par la DREAL Bourgogne et Alterre Bourgogne. Ce comité favorise leur mise en réseau et vise à impulser une montée en puissance des démarches locales.

Contacts : Jacques Corbet, DREAL Bourgogne

Tél. : 03 45 83 20 33

jacques.corbet@developpement-durable.gouv.fr

Aurélien Trioux, Alterre Bourgogne - Tél. : 03 80 68 44 30

a.trioux@alterre-bourgogne.org

Le kit Agenda 21

Développé en 2011 par Alterre Bourgogne en collaboration avec la DREAL Bourgogne et quelques territoires bourguignons, le kit Agenda 21 constitue une boîte à outils composée de documents méthodologiques, de textes officiels, de vidéos, de visuels, d'exemples, de contacts, etc., mise gratuitement à disposition des élus et des techniciens.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet d'Alterre www.alterre-bourgogne.org ou contactez Aurélien Trioux au 03 80 68 44 30.



Avec votre téléphone portable visez le QR Code ou rendez-vous à l'adresse suivante : <http://moea.net/lucih>

Les démarches territoriales de développement durable reconnues en Bourgogne (Agenda 21, Charte DD...)

- Ville d'Auxerre : démarche anciennement labellisée par le ministère de l'Écologie
- Sainte-Colombe-en-Auxois, Longvic, Sancé, Montambert ; EPCI : Communauté de communes de l'Autunois, Communauté Urbaine du Creusot-Montceau ; Pays : Pays de l'Auxois-Morvan ; PNR : Parc Naturel Régional du Morvan ; CG : Conseils généraux de la Nièvre et de la Saône-et-Loire : démarches labellisées par le ministère de l'Écologie
- Villes de Chenôve et Chalon-sur-Saône : démarches en attente de reconnaissance par le ministère de l'Écologie

Quand l'administration se veut exemplaire

L'engagement de l'Etat français dans la voie du développement durable ne commence-t-il pas par ses propres services administratifs ? Au travers des stratégies nationales du développement durable (SNDD), l'Etat fait la promotion du développement durable, l'inscrit dans les lois, les programmes scolaires, et lance des opérations telles que la semaine du développement durable qui fêtera ses 10 ans en avril 2013. Bras armé de l'Etat, les administrations doivent avoir un rôle d'incubateur et d'impulsion pour que la transition vers la prise en compte au quotidien d'un développement durable soit pérenne. C'est pourquoi la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement précise des objectifs à atteindre pour les services de l'Etat et prévoit que les administrations doivent s'engager dans des démarches « d'exemplarité ». Le plan administration exemplaire (PAE) en est l'application concrète. Il organise une démarche de progrès assortie d'indicateurs de performances. Cette volonté d'exemplarité se retrouve également à des échelles plus locales. Ainsi, conseils régionaux, départements, villes, écoles, administrations publiques se mobilisent à leur niveau en mettant en place des actions telles que les plans de déplacement administrations (PDA), la commande publique responsable, les démarches zéro-phyto...

Le monde de l'entreprise : support de diffusion

La vision traditionnelle du rôle des entreprises se limite souvent à l'aspect économique : elles produisent et vendent des biens et des services pour répondre aux besoins des clients. Il est vrai que la prospérité des entreprises leur assure un avenir et leur permet de pérenniser les emplois au niveau du territoire sur lequel elles sont implantées. Elles sont intégrées au tissu social local et, en tant que tel, jouent un rôle dans l'écosystème territorial.

L'engagement d'une entreprise dans une démarche de développement durable répond à une volonté de progrès continu. L'enjeu est d'atteindre les objectifs économiques tout en veillant à la préservation des ressources naturelles, au bien-être et à l'épanouissement des salariés et des clients, à leur implication... ce qui, au final, doit être créateur de richesses partagées. L'impact de la démarche en termes de sensibilisation, contribue à faire évoluer le comportement des salariés, que ce soit dans leur vie professionnelle comme dans leur vie personnelle, avec en outre un effet mimétisme au sein du groupe de collaborateurs.

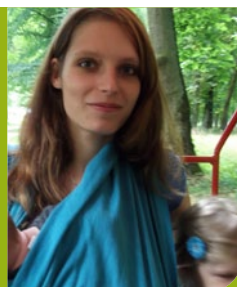
En fonction de la taille de l'entreprise, de ses moyens et de ses ambitions, différentes démarches peuvent être adoptées, s'appuyant sur des méthodologies et des outils existants. Cela peut aller de l'intégration des valeurs du développement durable à la stratégie de l'entreprise ou la mise en œuvre d'actions environnementales ou sociales ponctuelles (semaine du développement durable...), au développement d'un système de management environnemental (certification ISO, écoconception des produits...) ou d'une démarche de responsabilité sociale d'une entreprise (ISO 26000...), jusqu'à la mise en

place d'une gouvernance collective (SCOP, SCIC). Issues de démarches essentiellement volontaires qui bénéficient souvent de l'appui des chambres consulaires et fédérations professionnelles, ces évolutions sont néanmoins favorisées par un cadre réglementaire qui se met progressivement en place (loi NRE*).

* la loi Nouvelles réglementations économiques de 2001 impose aux entreprises cotées de communiquer sur leurs engagements sociétaux en faveur du développement durable dans leur rapport annuel.

Quand le citoyen s'en mêle !

Même si l'individu est le plus petit maillon de la chaîne du développement durable, il peut cependant jouer un rôle essentiel. Du tri sélectif à l'implication dans des associations d'aide aux plus démunis, en passant par des actions de résistance (opposition à l'exploitation des gaz de schistes...) : bien que les niveaux d'engagement possible soient très différents, chacun compte. La mise en pratique d'éco gestes, par exemple, traduit le début d'un changement pouvant mener vers de nouveaux choix de vie. Pour aller plus loin encore, le citoyen peut s'engager au sein d'une action collective, construite autour de valeurs communes, qui lui permettra d'exploiter au maximum l'impact de masse et d'accélérer la voie du changement à suivre. Et si d'aucuns pensent que le citoyen seul a peu de poids, son impact, quoique limité, revêt néanmoins une importance particulière dans le processus de responsabilisation d'une société.



Micro-crèche - Maxi engagement

Biotiful Baby'z, micro-crèche écolo de Longvic

Après plusieurs expériences professionnelles, j'ai eu envie de créer ma propre structure en accord avec mon approche pédagogique. J'ai commencé à travailler sur un « business plan », puis la naissance de mon enfant a renforcé ma sensibilité aux questions d'environnement et d'épanouissement ; je me suis demandé quel cadre de vie je souhaitais pour mon

enfant, et comment apporter à de futurs adultes les clés d'un bon développement individuel et collectif.

Outre les missions premières qu'une micro-crèche doit offrir, j'ai souhaité qu'elle soit également un outil qui fasse réfléchir, qui montre que les choses peuvent être simples à mettre en place et qu'il est important d'agir à son échelle – aussi modeste soit-elle. Concrètement, j'ai opté pour la minimisation de notre impact sur l'environnement : appareils électroménagers de catégorie A et A+, produits d'entretien écolabélisés, jeux en tissu et bois PEFC/FSC, produits issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable, tri des déchets, couches lavables... Aucune des familles n'utilisent pour l'instant de couches lavables chez elles. Mais cela ne les dérange pas qu'on le fasse. Même si on sent une certaine pression sociale à l'encontre des couches lavables associées dans l'esprit des gens à l'époque de nos grands-mères, les familles ne montrent pas de réticence. Elles sont plutôt surprises, nous questionnent sur l'hygiène, mais sont finalement assez ouvertes et contentes.

Le respect du rythme et de la personnalité de chaque enfant (aménagements intérieurs favorisant la liberté de déplacement et l'autonomie, mixité des enfants de tous âges) est également au cœur du projet, tout comme le travail en co-éducation avec les parents qui peuvent, s'ils le souhaitent, venir déjeuner avec leur enfant à la crèche.

Ce projet professionnel répond à une conviction personnelle. Néanmoins, je souhaite le partager avec l'équipe qui travaille à mes côtés, les parents et les acteurs locaux. Et j'aimerais réussir à démontrer qu'un engagement professionnel en faveur d'un développement durable est possible, accessible – pas plus cher que les autres – et qu'il est économiquement viable.

Contact : Emilie Tilliet, biotiful-babyz@live.fr

Témoignage

COMPRENDRE LE DD

...en s'informant

- Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) : www.developpement-durable.gouv.fr
- Association 4D : Dossiers et débats pour le développement durable : www.association4d.org
- Orée : www.oree.org
- Comité 21 : www.comite21.org
- ETD – Centre de ressources sur le développement territorial : www.projetdeterritoire.com
- L'âge adulte de l'Agenda 21 ?, revue T comme Territoires, ETD, n°5, juin 2012

...en image

Le niveau de développement durable (représenté par le niveau de l'eau) est conditionné à la prise en compte simultanée des différents piliers le composant. Il ne sert à rien d'avoir un niveau d'excellence sur l'un des piliers (l'économie par exemple) si un autre élément (le social ou l'environnement) est dégradé, car le niveau de performance ou de qualité de l'ensemble est ici contrôlé par la « planche la plus faible du baquet ».

...en s'amusant

Climcity

<http://climcity.cap-sciences.net/climcity.php>

Jeu en ligne dans lequel l'internaute doit mener la transition énergétique de Climcity en 50 ans, en travaillant sur les trois leviers que sont la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement de la production d'énergie à partir de ressources renouvelables.

Serious game pour le développement durable

www.sos-21.com

Calculez votre bilan carbone personnel

www.coachcarbone.org



REMERCIEMENTS

Didier Chateau et Cécile Colson (ADEME Bourgogne), Françoise Ducourtieux et Amaury Millotte (Association Alarue), Émilie Tilliet (Biotiful Baby'z), Claire Pernet (BIVB), Hilaire Dunand (citoyen), Philippe Burtin (CCI 21), Philippe Senna (CGDD), Jean-Pierre Briges (Commune de Camps Saint-Mathurin Léobazel), Cécile Martin (Commune de Chenôve), Eddy Gaillot et José Almeida (Commune de Longvic), Martine de Beaumesnil (Commune de Montambert), Jean Bonnamy et Gérard Combette (Commune de Montbard), Thérèse Flacelière (Commune de Sainte-Colombe-en-Auxois), Roger Moreau et Cécile Sureau (Commune de Sancé), Michel Maya (Commune de Tramayes), Nathalie Pinault (Conseil général de la Nièvre), Lucie Mollard et Pierre Combiér (Conseil Régional de Bourgogne), Myriam Cau (Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais), Sandra Hoibian (CREDOC), Lucie Gras (CRESS Bourgogne), Stéphane Dupas (Dijon Écolo), François Bellouard, Jacques Corbet et Alix Dumont Saint Priest (DREAL Bourgogne), Thiphaine Kervadec (ETD), Emmanuel Pagand (Grand Chalon), Fabrice Bonnifet (Groupe Bouygues SA), Ania Rok (ICLEI), Isabelle Escousse (médecin), Christine Bonhomme (Pays Auxois Morvan), Julie Frère (Pays de Bray), Philippe Patrice Mougél (Université de Bourgogne), Nadia Belaïdi (Université Paris 1, CNRS).

Avec le concours financier de :



La reproduction des informations contenues dans REPÈRES est autorisée, à condition d'en mentionner la source et l'origine. Alterre Bourgogne demande à toute personne utilisant ou reproduisant ces informations dans un document de bien vouloir lui en adresser un exemplaire.

repères

Périodique d'Alterre Bourgogne

Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable en Bourgogne
9 boulevard Rembrandt - 21000 Dijon
Tél. : 03 80 68 44 30 - Fax : 03 80 68 44 31
Courriel : contact@alterre-bourgogne.org
Site Internet : www.alterre-bourgogne.org

Directeur de la publication : Jean-Patrick Masson
Rédaction : Aurélien Trioux
Ont également collaboré : Nadège Austin, Aurélie Barbey, Stéphanie Porro, Valérie Trivier.

Design graphique : 1 égal 2 - www.1egal2.com
Illustration de couverture : Renaud Perrin - 06 80 67 80 45
Imprimé par ICO Imprimerie, Dijon
sur papier certifié PEFC
Dépôt légal 3^e trimestre 2012
ISSN : 1957-1798

